

Examens blancs - du lundi 9 au vendredi 13 juillet 2018 inclus

Organisation des emplois du temps des classes :

Les **classes terminales** sont exemptées de cours. Les **classes de premières** n'auront aucuns cours le lundi matin et reprendront leurs cours habituels sur les demi-journées sans épreuves. Les **secondes et les étudiants du post-bac** suivront leurs cours habituels. Toutes les modifications d'EDT sont mises à jour, vous pouvez dès à présent les consulter via PRONOTE et informer vos élèves des modifications éventuelles de salle. Les élèves et les parents peuvent les consulter également.

Tirage des sujets :

Les sujets seront à déposer à la reprographie jusqu'au lundi 25 juin impérativement. Les tirages seront classés dans une enveloppe par classe (enveloppes à mon secrétariat) et remise à mon secrétariat pour le mercredi 4 juillet, délai de rigueur. Pensez aux élèves bénéficiant d'un 1/3 temps qui seront séparés de leur classe (PELLETAN(TSIG) et UPINUE (TSTSS2) L'original sera conservé par nos soins afin de pouvoir pallier à d'éventuels problèmes lors de l'épreuve.

Informations à communiquer aux élèves par le biais des professeurs principaux :

- être obligatoirement en possession d'une pièce d'identité (le carnet de correspondance n'en est pas une) à présenter à chaque épreuve. L'élève sans papier d'identité devra se présenter à la vie-scolaire où lui sera remis un laissez-passer qu'il devra conserver tout au long de ses épreuves,

- les élèves arrivant **après l'ouverture de l'enveloppe** de sujets devront se présenter au *secrétariat des examens, en salle A204*. Aucun temps supplémentaire ne leur sera accordé au-delà de l'horaire de fin d'épreuve initialement prévu,

- les élèves devront **rester en salle jusqu'à la fin des épreuves** (afin de permettre aux élèves de se mettre dans les conditions de l'examen et pour des raisons d'obligation légales de sécurité), les pauses « pipi » devront rester exceptionnelles,

- aucun élève ne doit quitter définitivement la salle sans remettre sa copie (dont l'en-tête aura été renseigné, préciser la classe, même s'il rend sa copie blanche) et sans signer la liste d'émargement,

- les copies et brouillons seront fournis aux élèves de terminales. Par contre, les classes de premières devront apporter leurs copies doubles quadrillées, le brouillon étant fourni.

- les élèves doivent se rendre dans la salle qui leur a été attribuée et **respecter le plan de classe habituel.**

Surveillances :

Comme pour les examens officiels, les surveillants de salle **commençant** l'épreuve et de secrétariat d'examen sont priés de se présenter en salle A204, 30 minutes avant le début des épreuves afin de se voir communiquer les dernières instructions et remettre le matériel nécessaire à l'épreuve pour laquelle ils sont convoqués. Les surveillants suppléants en cours d'épreuve, devront se présenter quant à eux un quart d'heure avant le début de l'épreuve en salle A204 afin de confirmer leur présence et se rendre ensuite en salle pour relever le collègue. Nous n'éditerons pas de convocation. Il vous appartient de vérifier votre EDT et d'en respecter les modifications.

Utilisation des salles de cours :

Les salles devront être ouvertes un quart d'heure avant le début de l'épreuve et les élèves installés afin de procéder immédiatement à l'appel. A la fin de chaque épreuve, les salles de classe devront être correctement fermées. Les salles devront rester propres.

Un strict respect des horaires est absolument nécessaire pour assurer une surveillance efficace des épreuves. Des professeurs suppléants seront prévus en réserve pour chaque heure d'épreuve. Leur mission, en plus de pallier l'absence inopinée d'un collègue, sera de circuler régulièrement dans les coursives afin de remplacer momentanément si nécessaire les professeurs qui seront de surveillance plusieurs heures d'affilée et de ravitailler les salles concernées en papèterie. Ils assureront également les tâches de secrétariat d'examen. En dehors d'intervention(s) ponctuelle(s), ces ***professeurs suppléants resteront à disposition en salle A204.*** Aucun surveillant de coursive n'étant prévu, la vie scolaire sera chargée de la circulation des élèves aux abords des coursives et des bâtiments où se tiendront des épreuves.

A l'issue de chaque épreuve, les pochettes complètes comprenant : copies vérifiées, paginées, classées par ordre alphabétique, PV, listes d'émargement signées seront à rapporter, pour un dernier contrôle, au secrétariat des examens.

Après vérification, les copies seront à la disposition des coordonnateurs de discipline qui pourront les récupérer, soit au secrétariat des examens à la fin des épreuves, soit à mon secrétariat, bureau A211, à charge pour les coordonnateurs de répartir les copies *équitablement* entre les différents correcteurs. Après correction, ces copies leur seront retournées. Chaque coordonnateur fera ensuite parvenir les copies corrigées au professeur en charge de chaque classe.

Après correction, les notes seront saisies par les professeurs dans PRONOTE, fenêtre "2^e trimestre » ainsi que « bac blanc », « devoirs communs » pour le **mercredi 25 juillet au plus tard** (les conseils de classe du 2^e trimestre commençant le 30 juillet). Les professeurs principaux de terminales devront également renseigner les notes des épreuves anticipées de leur classe (français, enseignement scientifique, T. P. E.) en les récupérant auprès de leurs élèves. Les professeurs d'EPS saisiront également une note.

Dumbéa, le 7 juin 2018.

Le Proviseur adjoint,